Licence Arts du spectacle

La formation propose le ou les parcours suivants : :

› Parcours Arts du spectacle
› Parcours Arts du spectacle - lettres modernes / Valence

Présentation

Organisée sur trois ans, la licence Arts du spectacle assure l'acquisition d'une culture générale sur le théâtre et le cinéma, et propose une initiation à divers métiers du secteur du spectacle vivant.

Les cours proposés associent les connaissances théoriques (histoire et esthétique, études de textes, analyses de spectacles, politiques culturelles), et l'expérience pratique (jeu d'acteur, régie plateau, ateliers de mise en scène, de programmation ou de réalisation…), et comportent un volet pré-professionnalisant (gestion de budget, administration, médiation, informatique etc).

L'étudiant inscrit dans la mention suit chaque année :

- Des enseignements fondamentaux (UEF)
- Langue vivante étrangère (LVE)
- Offre de formation complémentaire (OFC) :

ATTENTION : Le parcours monodisciplinaire n'est pas proposé sur le site de Valence.

La formation est organisée, pour chaque semestre, en 3 blocs :

- Unités d'enseignement fondamentales (UEF)
- Les UEF 1 et UEF2 constituent la majeure lorsque l'étudiant opte pour un dispositif de spécialisation progressive avec majeure Arts du spectacle
- L'UEF3 constitue la mineure lorsqu'un étudiant d'une autre mention opte pour un dispositif de spécialisation progressive avec mineure Arts du spectacle
- Offre de formation complémentaire (OFC) :

Les modules de préprofessionnalisation sont organisés par orientation professionnelle, co-construits et mutualisés avec les autres mentions : cette organisation est adossée à une cartographie des familles de métiers et des possibilités de poursuite d'étude en master.

La mention Arts du spectacle permet d'acquérir des connaissances et des compétences dans les domaines des arts de la scène et du cinéma. Ces connaissances sont historiques, esthétiques, critiques, et portent sur les textes (réflexion dramaturgique), les films (analyse de séquence), les spectacles (analyse de créations contemporaines) et les métiers du spectacle vivant (connaissance des institutions et métiers). Des ateliers de pratique artistique accompagnent cette formation. Ils permettent aux étudiants de comprendre en situation les enjeux de la création, dans la perspective du Master Création artistique. Il est prévu en outre un nombre important d'enseignements sur le paysage culturel français (Méthodes et métiers du spectacle, Politiques culturelles, Économie du spectacle vivant, Gestion d'un budget culturel). De plus, dans le cadre de l'Offre de Formation Complémentaire pré-professionnalisante, les étudiants seront amenés à définir leur projet

professionnel et à le compléter par des cours spécifiques (Suivi de projet culturel, Atelier de programmation cinéma, Théâtre et enseignement, Pédagogie du théâtre et du cinéma).

Admission

Conditions d'admission

- La première année de licence est accessible aux candidats titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme accepté équivalent (capacité en droit, DAEU...). Elle est également accessible aux candidats étrangers domiciliés hors UE (procédure de demande d'admission préalable)
- La deuxième et la troisième année sont accessibles aux étudiants titulaires de 60 ou 120 crédits ECTS obtenus dans ce même cursus ou via une validation (d'acquis ou d'études) selon les conditions déterminées par l'université ou la formation

Public formation continue : Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de validation des acquis personnels et professionnels (VAPP)

Pour plus d'informations, consultez la page web de la Direction de la formation continue et de l'apprentissage

Candidature

Vous souhaitez candidater et vous inscrire ? Sachez que la procédure diffère selon le diplôme envisagé, le diplôme obtenu, ou le lieu de résidence pour les étudiants étrangers. Laissez-vous guider simplement en suivant ce lien

Pré-requis obligatoires

Il est attendu des candidats en licence mention Arts du spectacle de :

- Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement. Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés
- Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B) : cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable
- Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et faire preuve de curiosité intellectuelle : cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la licence Arts du spectacle laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. Elle suppose également une ouverture au monde et plus particulièrement au monde de l'art
- Etre sensibilisé aux pratiques de la discipline artistique visée

Infos pratiques :

> Composante : UFR Langage, lettres et arts du spectacle, information et communication

- Niveau : Bac +3
- Durée : 3 ans
- Type de formation : Formation initiale / continue
- Lieu : Grenoble - Domaine universitaire

Contacts

Responsable pédagogique

SERVEL Charlotte
charlotte.servel@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat de scolarité

Licence 1 Arts du Spectacle
llasic-licence-l1-as@univ-grenoble-alpes.fr

Licence 2 & 3 Arts du Spectacle
llasic-licence-l2-l3-as@univ-grenoble-alpes.fr

Programme

- Parcours Arts du spectacle
- Parcours Arts du spectacle - lettres modernes / Valence

Toutes les informations de cette page sont indicatives et n'ont pas de valeur contractuelle - Mis à jour le 23 février 2024